



Réunion de l'inter-formation Statistiques d'entreprises du 25 novembre 2008

SYNTHÈSE

L'inter-formation s'est réunie sous la présidence d'Édouard Salustro. Jean-Marc Béguin, rapporteur, a présenté tout d'abord le suivi des recommandations du rapport du Cnis sur les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes. Puis Yves Robin (Sessi) a présenté les travaux du groupe de travail mis en place par le Cnis pour proposer des éléments de définition statistique des entreprises de taille intermédiaire et des petites et moyennes entreprises. Jean-Marc Béguin a enchaîné sur les orientations du programme à moyen terme 2009-2013 de la statistique d'entreprise, après les Rencontres moyen terme avec les utilisateurs et les formations thématiques. Ces grands axes portent essentiellement sur la réalisation de la refonte des statistiques annuelles d'entreprises Resane/Fusain, le projet de refonte des statistiques infra annuelles, mais aussi les enquêtes thématiques pour mieux apprécier le développement durable ou la globalisation de l'économie. Jean-Luc Biacabe (CCIP) et Yvonick Renard (Medef) ont engagé le débat autour de cette présentation. Enfin, six enquêtes ont été présentées pour avis d'opportunité.

Le rapport du groupe de travail sur les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes faisait état de 18 recommandations. L'étude de leur faisabilité a été largement débattue au sein de l'Insee et un certain nombre de décisions ont finalement été prises. Dans son exposé, Jean-Marc Béguin a souhaité présenter, d'une part, l'enjeu et les définitions innovantes adoptées par l'Insee et, d'autre part, les difficultés rencontrées. La définition de l'entreprise qui sera adoptée dans le programme Resane sera soit un groupe complet, soit, si les groupes interviennent dans plusieurs branches, un sous-ensemble du groupe appelé division opérationnelle. L'adoption de cette définition s'applique à l'ensemble de la statistique d'entreprise. Ainsi, les unités légales ne seront plus observées, au contraire des groupes ou des branches opérationnelles du groupe. L'opération mise en place, nommée aussi profilage, pour définir les branches opérationnelles des très grands groupes sera achevée dans les années 2011-2012. Toutefois, certaines informations concernant notamment les filiales ne seront plus disponibles. Des enquêtes *ad hoc* devront donc être mises en place afin de récupérer des informations perdues ce qui n'est pas sans conséquences sur le programme de travail.

Yves Robin, rapporteur du groupe de travail du Cnis sur la définition statistique des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, a présenté les grandes lignes du rapport. Les réflexions du groupe s'inscrivent dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie qui a introduit quatre nouvelles catégories d'entreprises : les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire, les grandes entreprises. Le groupe s'est attaché à définir tout d'abord la notion « d'entreprise » pour les besoins de l'analyse statistique et économique et ensuite à préciser des critères de taille relatifs à chacune des catégories. Le groupe a notamment procédé à la synthèse de deux textes fondamentaux : le règlement européen relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif dans la communauté, appelé règlement « Unités » et une recommandation de la Commission européenne qui définit les PME.

Ensuite, Jean-Marc Béguin a exposé les grands axes du programme à moyen terme 2009-2013 de la statistique d'entreprise. Le précédent moyen terme a été marqué par d'importants investissements en

matière de statistique structurelle, tels que Resane et le changement de nomenclature. Le prochain moyen terme devrait porter sur les résultats de ces investissements, avec la diffusion de nouvelles séries, le développement d'un répertoire statistique et la mise en place de nouvelles enquêtes thématiques. Toutefois, Jean-Marc Béguin a insisté sur différents éléments de contexte qui impactent fortement les années à venir. La réponse aux règlements européens auxquels sont consacrés d'importants moyens est un de ces éléments : règlement « court terme », règlement structurel, mise en place du répertoire des groupes européens, règlement Prodcum, programme MEETS.

Jean-Luc Biacabe (CCIP) et Yvonick Renard (Medef) ont engagé le débat autour de cet exposé. Jean-Luc Biacabe a mis en évidence la problématique du cadre de statistique nationale des entreprises de plus en plus globalisées et la recomposition permanente et de plus en plus accélérée de ces entreprises. Il devient très difficile, notamment en matière de comptabilité nationale, de séparer dans les comptes d'une entreprise ce qui relève plus des activités nationales qu'internationales. Cette problématique devrait être prise en compte dans le nouveau moyen terme avec la mise en place du répertoire des unités statistiques et la mise en place de l'enquête FATS. Yvonick Renard a, quant à lui, souhaité mettre l'accent sur la connaissance des marchés, sur la collaboration précoce des statisticiens français aux projets de règlements communautaires.

Les participants ont ensuite débattu du projet d'avis sur le programme à moyen terme 2009-2013. *L'avis de l'inter-formation a été adopté par l'Assemblée plénière du 23 janvier 2009.*

Enfin, les six enquêtes présentées ont reçu un avis d'opportunité. Trois de ces enquêtes ont fait l'objet d'une présentation spécifique par les services producteurs. Il s'agissait notamment de deux enquêtes trimestrielles expérimentales que des organismes professionnels, ARTEMA et FIM-Énergétique, souhaitent maintenir pour une meilleure connaissance de leur production. Ces deux enquêtes ont reçu un avis d'opportunité pour une année. La troisième enquête portait sur le volet Outward Fats dans le cadre du règlement européen sur le suivi des filiales étrangères de groupes. Il s'agit d'une enquête pilote.